

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 6

Objet : Ouverture de crédit
budget 2024

Date de convocation

22 décembre 2023

Date d'affichage

22 décembre 2023

Nombre de membres en
exercice :

17

Nombre de présents :
11

Nombre de votants :

11

La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2
mois à compter de sa notification
ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre
Le 8 janvier à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain
BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL,
Mme Anne BENAICHE, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme
Emmanuelle ANTICH, Mme Pauline SEILHAN, Mme Christine
VANCAUTER membres en exercice.

Procurations :

Absents Excusés : M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Nicole ROUMAT, M.
Pierrick THOMAS, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, Mme Ida
PANTAROTTO.

M. Alain BELLICCHI a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des
Collectivités Territoriales, d'ouvrir les crédits suivants en section d'investissement afin de
pouvoir effectuer les paiements :

Budget principal :

IMPUTATION COMPTABLE	NATURE DE LA DEPENSES	MONTANTS DES CREDITS EN €
2131	Travaux toiture bâtiment ccas	7 514
	TOTAL CHAPITRE 21	7 514

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les ouvertures de crédits ci-dessus,
- **DIT** que ces crédits seront inscrits au budget 2024 du CCAS de Lafrançaise.

- A D O P T E E -



Le Président
Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de séance

A. BELLICCHI